

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, le 12/02/2018

TRANSITION ENERGETIQUE L'Agglo s'engage !

ARCHE agglo s'engage dans la démarche TEPOS (territoire à énergie positive). Une démarche qui se concrétise notamment par l'achat de six véhicules électriques...

TEPOS : une démarche pour l'avenir

ARCHE Agglo souhaite être labellisée Territoire à énergie positive (TEPOS), ce qui signifie territoire d'excellence pour la transition énergétique. Cette démarche s'intègre dans l'élaboration plus large d'un Plan Climat Air Energie.

Si l'élaboration du plan climat est une obligation réglementaire, s'engager dans une labellisation Tepos relève d'une démarche volontaire et ambitieuse.

TEPOS constitue le volet énergie du Plan climat. La labellisation permettra notamment de dégager des aides financières pour différents projets.

Elus et acteurs locaux sensibilisés

Première étape de la démarche : sensibiliser les élus communautaires et municipaux à la transition énergétique.

Une cinquantaine d'entre eux a participé à l'un des ateliers proposés en janvier. L'occasion notamment de se prononcer sur la question du «mix énergétique» du futur : quelle stratégie et axes prioritaires en matière de production d'énergie durable ?

Par ailleurs, **des rencontres sont organisées avec les acteurs locaux** (entreprises, associations...), afin d'associer le plus grand nombre à cette démarche collaborative.

Quel calendrier ?

Le service Energie Climat de l'Agglo travaille actuellement à la rédaction du **cahier des charges commun** concernant TEPOS et le Plan climat. Un bureau d'étude sera ensuite sélectionné afin de réaliser un **diagnostic du territoire** (consommations et production d'énergie, étude des réseaux de gaz et d'électricité, capacité de stockage du carbone, recensement des actions déjà engagées...).

Grâce à TEPOS, l'Agglo bénéficie d'un co-financement de l'Ademe à hauteur de 70% concernant le volet énergie du diagnostic.

Ce diagnostic servira de base à l'élaboration **d'une stratégie de développement durable** à l'échelle du territoire qui se traduira par un **plan d'actions**, partagé par l'ensemble des acteurs locaux.

L'agence régionale de l'Ademe annoncera à la fin du 1^{er} semestre 2018 si ARCHE Agglo obtient la labellisation TEPOS.

Approbation du plan climat : 1^{er} trimestre 2019

Des actions concrètes

ARCHE Agglo développe d'ores et déjà des actions qui s'intègrent dans TEPOS, à savoir :

- le développement d'un schéma des mobilités durables
- la plate-forme de rénovation énergétique Rénofuté
- la rénovation de l'hôtel Le Félicien...

Six kangoo électriques

Conformément à la démarche TEPOS, ARCHE Agglo vient d'enrichir sa flotte de véhicules (43 au total) de six Kangoo électriques.

Les services technique et communication ainsi que le RAM et les agents du Domaine de Champos bénéficient de ces véhicules. Des bornes de recharges sont disposées sur trois sites ARCHE Agglo :

- Mercuriol-Veaune
- Mauves
- Domaine de Champos

CONTACT PRESSE
Hélène SERRET
h.serret@archeagglo.fr
04 26 78 57 36